



Quelle rentrée !



Christian PONS
Président de l'UNAF

Alors que nous vivons une période de grande incertitude sur le plan politique, économique, social qui nous préoccupe toutes et tous, nous devons nous interroger aussi sur ce qu'est le syndicalisme, notre ADN à l'UNAF depuis 80 ans.

Le syndicalisme apicole, c'est quoi ? Pour qui ?

C'est un vaste tissu de bénévoles engagés partout sur le territoire. C'est l'ensemble des organisations apicoles, comme les syndicats départementaux, les fédérations régionales apicoles, les syndicats nationaux, qui regroupent des apicultrices et des apiculteurs afin de défendre leurs intérêts économiques, sociaux, environnementaux. Cela passe naturellement par la défense de l'abeille et de son environnement. Pour cela, il y a plusieurs axes à développer.

Il convient d'abord d'affirmer la représentativité des structures auprès des pouvoirs publics pour peser sur les décisions politiques, et ce à tous les échelons : commune, canton, département, région, Etat, sans oublier le niveau européen. Nous pouvons tous, à notre niveau, avec nos qualités et nos connaissances, interpeller les élus pour améliorer la situation. Ensuite, et c'est l'objectif premier du syndicat, il y a la défense des intérêts des apicultrices et des apiculteurs afin d'obtenir de meilleures conditions économiques, comme le prix des miels, les aides agricoles (FranceAgriMer, aides départementales...), la fiscalité adaptée par rapport au nombre de ruches (MSA, micro-BA, apiculteur cotisant solidaire, pluriactif ou professionnel chef d'exploitation). Le syndicalisme c'est aussi, dans ce monde en perpétuel changement, assurer la formation de ses membres sur les bonnes pratiques apicoles, prodiguer des conseils en matière de lutte contre le varroa ou le frelon asiatique, favoriser la sélection... Le syndicalisme, c'est aussi l'entraide et la solidarité professionnelle avec la mise en place de services collectifs comme les achats groupés, les assurances, l'aide juridique, la communication pour la promotion du miel et des produits de la ruche. Mais pour que tout cela réussisse, toutes ces actions doivent être assumées par l'ensemble des apiculteurs d'un territoire et pas seulement par une poignée de responsables syndicaux qui souvent risquent de s'épuiser. Vous avez tous un rôle à jouer. L'esprit syndical, c'est d'abord un acte personnel pour le collectif. Prenons exemple sur nos abeilles qui sont fascinantes et si instructives ! Actuellement, les combats syndicaux sont légion : les néonicotinoïdes et les mauvaises évaluations des risques sur les pesticides, le recul environnemental, les enjeux économiques européens, le changement climatique, la fraude sur les miels et la mévente du miel en gros avec des prix non rémunérateurs, les dossiers juridiques, la santé humaine, l'apibashing, etc. Tout ceci doit se faire pour et dans l'intérêt de tous : petits producteurs, pluriactifs ou professionnels. N'hésitez pas à œuvrer dans vos syndicats, vous avez tous votre place. Faites aussi attention aux dérives, le groupement ne doit pas devenir simplement une association de « petits copains » qui s'entendent bien et qui ne veulent pas que ça bouge, « car si vous restez statiques, vous avez perdu le sens du syndicalisme ». Je le répète sans cesse, le combat syndical est indispensable pour la défense de l'abeille et de l'apiculture. Je compte sur vous tous.

Les assurances

Depuis l'année dernière, l'UNAF est immatriculée à l'ORIAS en tant que mandataire d'assurance pour le compte de Grou-

pama. Cette immatriculation nous permet de proposer et de gérer légalement des contrats d'assurance pour nos adhérents à des conditions très avantageuses. Jusqu'à présent, les syndicats locaux collectaient directement les règlements d'assurance avant de les reverser à l'UNAF. Cette pratique, bien que tolérée, n'était pas conforme à la réglementation. Désormais, seuls les organismes immatriculés à l'ORIAS sont autorisés à percevoir ces cotisations. Les syndicats qui ne disposent pas de cette immatriculation s'exposent donc à des sanctions s'ils poursuivent ces collectes. À compter de janvier 2026, leurs adhérents, comme c'était le cas jusqu'à présent pour les abonnés ou assurés non adhérents à un syndicat départemental, régleront leurs assurances auprès de l'UNAF (par virement ou paiement en ligne). A cet effet, l'UNAF est en train de mettre en place un outil leur permettant de régler en toute simplicité et en toute sécurité leurs cotisations.

Manquement de l'Etat

Le 3 septembre 2025, la cour administrative d'appel de Paris a reconnu l'existence d'un préjudice écologique résultant de l'usage des produits phyto en raison de manquement de l'Etat. La cour estime que l'ANSES a commis une faute d'évaluation et d'autorisation de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques en ne s'appuyant pas sur les dernières connaissances scientifiques et techniques pour prendre ses décisions, comme l'exige pourtant le droit européen. La cour a donné deux ans à l'Etat pour mettre en œuvre une évaluation des risques des pesticides pour les espèces non ciblées par le produit. Affaire à suivre. Nous serons vigilants...

Frelon asiatique

Dans plusieurs régions, en ce début d'automne, le frelon asiatique est une véritable catastrophe. La densité de nids est considérable et l'impact, sur les ruches, dramatique. Les apiculteurs sont désarmés. Chacun essaie de trouver des parades pour tenter de protéger ses colonies. Mais il n'y a pas d'arme absolue... Et malgré la pression que nous exerçons sur les pouvoirs publics, nous attendons toujours les décrets d'application de la loi votée à l'unanimité le 14 mars dernier...

Apimondia Copenhague

Une délégation de l'UNAF se rend au congrès Apimondia de Copenhague où deux présentations, sur la lutte de l'UNAF contre les néonicotinoïdes et le label APlicité®, ont été acceptées par les organisateurs. Cette manifestation, qui rassemble apiculteurs, négociants, entreprises de matériel ou chercheurs venus du monde entier, est toujours fort intéressante car elle permet de connaître les dernières recherches scientifiques dans les différents domaines de l'apiculture (biologie, apithérapie, pollinisation...), les dernières innovations techniques ou les tendances du marché. Un compte rendu paraîtra dans la revue de novembre.

Enfin, les universités d'automne continuent en octobre avec deux webinaires gratuits : le 23 octobre sur le marché du miel après la saison 2025 et le 30 octobre sur les arbustes et les arbres pour les abeilles. Au total, l'UNAF organise six webinaires de haut niveau sur ce second semestre 2025.

Actuellement, les colonies sont belles, populeuses. Veillez cependant à contrôler les réserves afin qu'elles soient prêtes à affronter l'hivernage dans les meilleures conditions ! En espérant que les frelons ne les perturbent pas trop sur la miellée de lierre.